

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_001

Décision modificative n°3 sur l'exercice comptable 2019

L'an deux mille vingt et le dix mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Henri COUDERC.

Étaient présents : Claude ALIBERT, Jean-Pierre ALLIER, André BOUDES, Bernard CASTANIER, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Jean-Claude FOURNIER, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Guy PUEL

Secrétaire de séance : Gérard PRÊTRE

Date de convocation : 28 février 2020

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 16	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 3

La présente délibération annule et remplace la délibération DE_2019_065 du 5 novembre 2019 portant sur la décision modificative n°2.

Le président expose au comité syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-19 565,75	
6236	Catalogues et imprimés	-24 540,00	
6281	Concours divers (cotisations)	-2 800,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	-1 600,00	
6156	Maintenance	-540,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté		-49 045,75
TOTAL FONCTIONNEMENT		-49 045,75	-49 045,75
INVESTISSEMENT		DÉPENSES	RECETTES
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		49 045,75
1311-118	Subv. transf. État et établ. nationaux		-15 000,00
13151-118	Subv. transf. GFP de rattachement		-9 000,00
1312-118	Subv. transf. régions		-6 000,00

13151-119	Subv. transf. GFP de rattachement		-19 045,75
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00
TOTAL		-49 045,75	-49 045,75

Le président invite le comité syndical à voter ces crédits.

Par trois abstentions et 14 voix "pour", le comité syndical, après avoir délibéré,

Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Henri COUDERC

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT
TARN
AMONT

<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le <u>11/03/2020</u> et publié ou notifié le <u>11/03/2020</u></p>
